

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 NOVEMBRE 2017

Le quorum étant atteint, chaque membre se présente,

- M. Le Principal commence par indiquer qu'aucun C.A. ne se terminera au-delà de 20h cette année, quitte à reporter les points non-abordés au C.A. suivant.
- Le compte-rendu du C.A. précédent est adopté.

QUESTIONS DIVERSES :

1. Information sur les élections des représentants des parents d'élèves qui ont eu lieu le 13 octobre 2017.  
Hausse de la participation de 37% en 2016 à 43% en 2017.
2. Installation des nouveaux membres du conseil.  
Les parents d'élèves expriment leur difficulté à être disponibles avant 18h.
3. Information sur les résultats du collège de l'année précédente :
  - Le taux de réussite se situe dans la moyenne départementale au DNB : 94,9%.
  - Un parent d'élève demande s'il existe un outil de suivi des élèves post-troisième sur 4 ans. M. Le principal répond que seules quelques études ponctuelles sont réalisées.
  - Le détail des affectations en seconde des anciens élèves de troisième est ensuite indiqué et commenté avec notamment le constat d'un clivage encore très important entre les garçons et les filles pour les affectations dans les filières professionnelles et technologiques. On déplore notamment très peu de filles affectées au Lycée Thépot.
4. Bilan des actions de l'année précédente sur l'orientation dans les 4 niveaux de classe et présentation du parcours avenir :
  - Elles ont été concentrées sur le niveau 4<sup>ème</sup> et surtout 3<sup>ème</sup>.
  - Elles ont été menées en collaboration avec la conseillère d'orientation psychologue.
  - L'accent a été mis sur les filières professionnelles pour qu'un maximum d'élèves y obtienne leur premier vœu.
5. Effectifs de la rentrée 2017 :
  - 515 élèves inscrits à ce jour.
  - Une grande mobilité des familles est constatée : une soixantaine d'arrivées ou de départs d'élèves au cours de l'année dernière (plus de 10% des élèves).
6. Mise en place de l'aide aux devoirs cette année:
  - Les lundi, mardi et jeudi soirs. Environ 60 élèves sont concernés. Elle est prise en charge par 3 ASEN et 2 employés en service civique.
  - La durée est de 45 minutes, après un goûter offert par l'établissement, avec un groupe au CDI et un autre au foyer.
  - Elle débouche parfois sur un suivi individuel lors des heures de permanence pour les élèves qui en ont le plus besoin.
7. Service civique :
  - 2 personnes ont été recrutées, à ce jour l'un suit individuellement 9 élèves, l'autre 12.
8. Auxiliaires de vie scolaire :
  - 2 AVS travaillent actuellement au collège.
  - On note une difficulté dans les communications avec la MDPH qui n'envoie pas certaines notifications de handicap quand des familles réclament une AVS ou que d'autres ne le font pas alors que leur enfant pourrait y avoir droit.

- Une AVS supplémentaire devrait être demandée car les besoins existent.
9. Une rallonge de 739 euros a été attribuée aux crédits pédagogiques globalisés. Elle a été affectée à l'achat de manuels scolaires.
10. Nouveau plan particulier de mise en sécurité (PPMS) :
- Celui qui concerne les risques majeurs (sismique, incendie...) reste le même avec deux exercices bien réalisés dernièrement.
  - Pour les risques d'attentat-intrusion, M. Le Principal décrit une double-procédure nouvelle : évacuation ou confinement selon les circonstances.
  - Trois points principaux sont à retenir par les personnels pour cette double-procédure :
    - La nécessité d'être connecté (l'alerte est reçue par SMS ou par mail sur pronote).
    - Téléphoner d'abord au 17 si l'on est le premier à constater le danger, puis prévenir le chef d'établissement.
    - Se rendre à deux points de rassemblement (devant la mairie si la sortie se fait par le sud, au stade de Pennvillers si elle se fait par le nord) en cas d'évacuation par échappement.

#### VOTES :

1. Vote pour la convention avec le Lycée Thépot pour le recrutement des auxiliaires de vie scolaire à l'unanimité.
2. Vote pour la convention collège au cinéma à l'unanimité.
3. Vote pour la convention de maintenance de la flotte de copieurs à l'unanimité.
4. Vote pour l'affectation de la dotation des fonds sociaux de 3675 euros au 25/9 au fond social des collégiens à l'unanimité.

Toutes les questions ayant été abordées, M. Le Principal remercie les participants et clos le conseil.

Le rapporteur,  
M.Guillou, professeur.